

**Les écoles de musique intercommunales de la Communauté de Communes du Rhône aux Gorges de l'Ardèche et de la Communauté de Communes Ardèche Rhône Coiron**

**Recrutent un.e**

**Assistant Territorial d'Enseignement Artistique à temps complet en 2 CDDs (possibilité de fractionner en 2 temps partiel (4,75 h CC ARC / 12 h 45 CC DRAGA)**

**Discipline Musiques Actuelles amplifiées (guitare électrique, guitare Basse)**

**Titulaire, inscrit sur liste d'aptitude, ou à défaut contractuel**

*Les communautés de communes ont depuis janvier 2023 la nouvelle charge de la compétence de l'enseignement musical afin d'offrir un outil éducatif de qualité et de proximité.*

*L'objectif clair est de permettre au plus grand nombre de faire découvrir le plaisir de faire de la musique, de jouer avec d'autres, mais également de permettre l'apprentissage selon différents parcours diplômants ou amateurs afin de répondre à la demande des usagers.*

*Les cours sont dispensés sur les antennes de Bourg Saint Andéol/ Viviers/ Le Teil*

**Activité Principale :**

Enseigner la pratique de la guitare basse, guitare électrique en cours individuel / en binôme / en ateliers de pratique d'ensemble, de formation musicale appliquée aux instruments musiques actuelles :

- pour divers publics ( enfant à partir de 7 ans/ Adolescent/ Adulte)
- selon différents cursus possibles ( Amateurs/ diplômants)
- dans tout style de musique
- en proposant une pluralité et mixité des supports pédagogiques (écrits/oraux/solfège/tablatrice/grille)

**Missions :**

**Enseignement :**

- En charge des classes de guitares électriques, d'ateliers de pratique d'ensemble « musiques actuelles », de formation musicale appliquée à l'instrument Musiques actuelles.
- Participation active aux projets pédagogiques et artistiques de l'établissement
- Eveiller, former et accompagner des artistes amateurs autonomes
- Développer la curiosité, la motivation par l'éducation artistique, la créativité
- Organiser et suivre les études des élèves. Mettre en place / actualiser les évaluations des élèves ( planification séquences, grilles d'acquisitions) et pour les élèves en cursus diplômant être pro-actifs sur les attendus de cycle.
- Aider à la conception de la mise en œuvre des projets de l'élève et à l'évaluation des projets
- Conduire des projets pédagogiques
- Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique. Se former

**Exigences du poste :**

**Formation :**

- Formation instrumentale avec un niveau technique DEM au minimum.
- Formation pédagogique validée par un DE ou équivalent.
- Avoir une riche expérience artistique et pédagogique.

**Savoirs :**

- Maîtrise technique et artistique de la discipline.
- Connaître la théorie et la pratique des langages artistiques.
- Savoir enseigner à tous les élèves.

**Conditions particulières d'exercice / conditions de travail**

- Exerce dans les antennes et les lieux publics mis à disposition.
- Déplacements possibles en fonction des lieux d'activités.
- Horaires de travail spécifiques. Travail organisé du lundi au samedi. Contraintes horaires et de congés.
- Respect de la déontologie de l'enseignement et sens du service public.
- Participation en dehors des heures de cours hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement, considérées comme partie intégrante de la fonction (concertation pédagogique, action culturelle, évaluation pédagogique).

**Participation à la vie de l'établissement**

- Participer à la concertation pédagogique
- Participer à l'action culturelle de l'établissement et à la mise en œuvre du projet d'établissement
- Participer aux actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale
- Tenir auprès des élèves et des parents d'élèves et des praticiens amateurs un rôle de conseil et d'aide à l'orientation et à la réalisation de projets.
- Participer au réseau pédagogique départemental et régional

**Relations internes/externes**

- Relation permanente avec les élèves et les parents d'élèves, entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement.
- Relation régulière en interne avec la direction, les autres enseignants et les autres disciplines directement
- Coopération avec les autres acteurs artistiques et culturels lors d'événements artistiques, de représentations, de projets à dimension pédagogique.
- Coopération avec les personnels de structures sociales (maisons de retraites, structures d'accueil de personnes en situation de handicap, hôpitaux, crèches) et les enseignants de l'Education Nationale

**Rémunération** : selon la grille du cadre d'emplois des Assistant d'enseignement artistique + ISOE

**Contacts** : Transmettre CV et lettre de motivation avant 21 mai 2024 à :

**Mme la Présidente de la Communauté de communes DRAGA par voie postale** : Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche, 2 avenue du Maréchal Leclerc, 07700 Bourg-Saint-Andéol ou **par mail** : [eboulanger@ccdraga.fr](mailto:eboulanger@ccdraga.fr)

**Renseignements** :

- Administratifs : Mme Marine CERISOLA, Directrice des Ressources Humaines – [mcerisola@ccdraga.fr](mailto:mcerisola@ccdraga.fr)
- Techniques : Mme Audrey Tardy, Direction École de musique, [directionecoledemusique@ccdraga.fr](mailto:directionecoledemusique@ccdraga.fr)

**Entretiens de recrutement semaine n°22**